

PAR COURRIEL : [REDACTED]

Lévis, le 23 octobre 2025

[REDACTED]
[REDACTED]

Objet : Demande d'accès à l'information
N/dossier : 25I035HK

[REDACTED],

Par la présente, nous donnons suite à votre demande reçue le 22 septembre dernier concernant l'obtention des données relatives à la participation des producteurs biologiques de grandes cultures (maïs, soya, céréales, etc.), aux différents programmes d'assurances proposés par La Financière agricole du Québec (l'ASRA, l'ASREC, L'Agri-Stabilité, L'Agri-Investissement, l'Agri-Québec et l'Agri-Québec Plus). Plus précisément, vous souhaitez obtenir :

«...le nombre de participants à ces assurances avec une subdivision des données selon : le programme utilisé, le secteur d'activité et la régie de culture (biologique ou conventionnel, ou encore en transition (si ces données existent!) ».

En réponse à votre demande, vous trouverez ci-joint un tableau contenant des données permettant d'y répondre en partie. Ces données indiquent si des entreprises certifiées biologiques en grandes cultures participent à un ou plusieurs programmes d'assurance de La Financière agricole du Québec. Toutefois, il n'est pas possible d'établir un lien direct entre les productions certifiées et celles effectivement assurées.

Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1), vous disposez de 30 jours suivant la date de la présente pour demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la présente. À cet effet, vous trouverez, ci-joint, le texte de l'article précité ainsi qu'une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Pour toute question concernant cette décision, vous pouvez communiquer avec la soussignée.

Veuillez agréer, [REDACTED], nos sincères salutations.

[REDACTED]

Hanan Khaldi
La Responsable de la Loi sur l'accès
aux documents des organismes publics et sur
la protection des renseignements personnels
HK/am
p. j.